

En Direct du 68





En 2013, l'Association des Paralysés de France fête ses 80 ans.

80 ans c'est la vieillesse, vous diront les esprits chagrins qui engrangent avec tristesse plutôt l'ivraie que le bon grain.

80 ANS! L'APF est certes une vieille dame, mais encore très active! Historiquement, fondée dans les années 1930 par des personnes handicapées elle s'inscrit dans une culture de l'entraide, de la défense des droits, mais aussi de la charité.



80 ans, on se retourne, on voit le chemin accompli. Que de travail, que de déboires, mais aussi que de pures joies. C'est un rendez-vous important qu'il nous faut organiser prochainement, pour signifier sa valeur fédératrice et sa capacité à mettre en mouvement des actions qui jouent sur le rapport de force, en parallèle avec un travail de sensibilisation ou de lobbying institutionnel.

Et cela, grâce à des générations d'hommes et de femmes, tant dans le cadre de son fonctionnement et des débats internes, que dans la participation à de nombreuses instances externes impliquant directement les élus locaux de l'association. 80 ans, pourquoi se plaindre quand l'association nous a tant offert grâce à une particularité, sa double orientation, avec d'un côté la gestion d'établissements et de services, et de l'autre, l'action associative très forte, connue et reconnue pour son aspect militant qui s'appuie sur une charte et un projet associatif communs.

Comment savoir garder à cet âge le bleu pur de son œil d'enfant ?

En mettant en œuvre le nouvel élan associatif qui pose les grandes orientations politiques et détermine les objectifs stratégiques. Ainsi, lors de son 41ème congrès, l'APF a voté son nouveau projet associatif 2012-2017 « Bouger les lignes » pour une société inclusive, qui permet une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

Quatre fois vingt ans dit le sage! Les 1ers Etats Régionaux de l'Inclusion organisés dans toutes les régions de France pour obtenir une société inclusive ont prouvé, plus qu'il n'en faut, cette force d'action et d'innovation, ce dynamisme qui caractérise l'APF. Ces événements contribuent à donner un nouveau souffle à l'association, qui s'emploie depuis 80 ans à bouger les lignes.

Pourtant chaque jour en son sein, plutôt que de scruter les pathologies de la vieillesse, le parti pris est de s'interroger sur le déploiement et sur l'organisationnel qui doit accepter sans ambages le soleil autant que la pluie, et interpeller l'engagement de chacun de ses acteurs, adhérents, usagers, bénévoles, salariés.

Ces 80 années résonnent au cœur de la vie de l'association, de ses actions, de ses projets, de ses événements, de ses rencontres. Elles donnent un éclairage nouveau, et plus encore un caractère exceptionnel à l'action de tous et de chacun au quotidien.

Christian MEISTERMANN Représentant Départemental

« Les potins du Père JACQUOT»

L'INCLUSION

Une société inclusive est une société ouverte à tous qui doit être conçue pour toutes les personnes, quelles que soient leur situation et leurs particularités. Elle se fonde sur le respect des libertés et des droits fondamentaux, et sur des principes de non-discrimination et de solidarité.

Accueillir et inclure une personne différente, de part sa culture, sa religion, sa couleur de peau, ses origines, son parcours, son passé, son handicap, c'est une richesse pour tous.

Deux conditions s'imposent, l'adaptation humaine et matérielle des acteurs d'une part, la motivation des plus fragilisés de l'autre. Un effort de chacun est impératif pour faire tomber les barrières, quelles soient architecturales ou comportementales.

Nous, les personnes en situation de handicap, demandons de pouvoir accéder et circuler librement dans la cité. En revanche, ne restons pas reculées et cachées derrière le handicap avec la peur du regard des autres, dépassons-le, montrons notre personnalité et notre envie d'aller de l'a-

vant. Si notre situation physique nous contraint à certaines restrictions ou adaptations, montrons d'abord notre capacité à aller vers les autres et à participer à la vie citoyenne. Inclure, c'est sublimer la différence, c'est rejeter l'indifférence, c'est partager des projets de vie, c'est comprendre, connaître et accepter la personnalité de chacun, c'est laisser tomber ses préjugés.

Au regard de l'histoire, les paralytiques étaient cachés, soidisant contagieux, honteux !

Quel beau chemin parcouru depuis ce temps au prix de nombreux combats! En passant de l'acceptation à l'intégration puis à l'inclusion....

L'APF met en place dans toutes les régions de France, les Etats Régionaux de l'Inclusion et invite acteurs, partenaires et politiques à venir débattre et réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour une société inclusive et ouverte à tous : Ne ratons pas notre chance d'y collaborer, d'en être les inventeurs.... Et surtout les acteurs !

Jacques GUILLEMARD

POUR DECOUVRIR OU MIEUX CONNAITRE MULHOUSE

Une adresse à retenir : Les nouveaux locaux de l'Office du Tourisme, avenue de Colmar à MULHOUSE.

A deux pas du Centre Commercial « Porte Jeune », vous y trouverez un espace convivial, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite avec un accueil sympathique. Un petit document, appelé HANDI GUIDE, contenant des informations pratiques (resto, musées, zoo...) pour faciliter vos déplacements à travers la ville vous sera remis sur simple demande.

Il est également consultable ou téléchargeable sur le site de l'Office du Tourisme.

Vous pourrez également consulter le Guide des restaurants et autres lieux accessibles sur notre blog :

http://dd68.blogs.apf.asso.fr/archive/2013/03/12/guide-restaurants.html

Jacques GUILLEMARD

ON A TESTE POUR VOUS...

Courant d'Art / 10 rue des Tanneurs à Mulhouse / 03 89 66 33 77 / www.courantdart.fr

Depuis plusieurs numéros, nous vous proposons un focus, sur les établissements recevant du public qui font des efforts remarquables pour l'accessibilité. Cette fois-ci, nous vous présentons une des célèbres galeries d'art mulhousiennes. En 2011, lors de l'emménagement dans de nouveaux locaux plus vastes mais en hauteur, un bel élévateur a été installé (voir photo).

Depuis, toute personne à mobilité réduite peut venir admirer et investir dans les œuvres d'ar-

tistes contemporains locaux ou internationaux, dont vous trouverez une liste sur le site internet de la galerie.

Si vous aussi, vous souhaitez mettre en avant un lieu public, particulièrement intéressant pour son accessibilité ou encore une activité innovante pour les personnes à mobilité réduite, faites-moi parvenir vos propositions par mail (fl.higelin@laposte.net). Après visite et accord du comité rédactionnel, je rédigerais un petit article qui paraîtra dans cette rubrique.



Le blog de l'association est un outil d'information complémentaire au bulletin départemental. Il est à la disposition de l'ensemble de ses membres. N'hésitez pas à le faire vivre en alimentant ses différentes rubriques. Vos propositions d'articles sont à adresser soit par courrier à la délégation, soit par mail : dd.68@apf.asso.fr.



LANCEMENT DU GUIDE DES ASSOCIATIONS MULHOUSIENNES

des bars branchés de Mulhouse.

A l'initiative de 4 associations fondatrices : l'APDSU, OLD SCHOOL, LE REZO et l'APF, c'est un lieu d'échanges et de rencontres pour toutes les associations (musique, quartiers, sport, jeunes, étrangers, confessionnelles ...) qui souhaitent y participer : Pas d'ordre du jour, chacun y vient pour connaître l'autre, tisser des liens....

Le lancement officiel du guide des associations a eu lieu mardi 29 janvier, événement plus solennel, sur le site DMC et en présence de Jean ROTTNER, Maire de Mulhouse qui a rappelé la richesse du monde associatif dans la ville et l'ouverture prochaine de la Maison des Associations, rue Vauban.

Le « Bistro des Assoc » n'est pas répertorié dans la liste Notre représentant départemental : Christian MEISTER-MANN, l'homme aux multiples prénoms (pour la petite histoire) a souligné l'importance pour l'association de s'ouvrir vers l'extérieur, en donnant pour exemple la collaboration avec l'association Franco Amazigh pour l'organisation d'un repas oriental et le reversement du bénéfice de la journée pour financer le forage de puits d'eau en Afrique.

> Au-delà des discours officiels, retenons simplement que la porte de l'inclusion nous est ouverte : poussons-la et laissons-nous bercer par ce bel élan que « Nous sommes tous fait pour vivre ensemble » et que nous sommes tous différents....Sachons nous apprivoiser!

Jacques GUILLEMARD

Comme vous le savez, l'APF a participé à la Semaine Nationale des Personnes Handicapées en effectuant des quêtes sur la voie publique partout en France. Nous ne pouvons, à ce jour, vous donnez le résultat car des quêtes sont encore prévues.



Cette manifestation ayant pour objectif de faire évoluer le regard du grand public sur le handicap, mais aussi de collecter des fonds pour financer nos actions de proximité pour les personnes en situation de handicap, la délégation du Haut-Rhin a développé cette opération en proposant une vente de petits pains dans les collèges et lycées. 6 établissements nous ont ouvert leur porte : les collèges Saint André et Saint Jean à Colmar, le collège Gambetta à Riedisheim, les collèges Wolf et Kennedy à Mulhouse et le collège Daniel à Guebwiller. L'accueil fût très chaleureux, tant par le personnel que par les élèves. Grâce au soutien de Mr Riclin, directeur des boulangeries WILSON qui nous a offert les petits pains, l'opération a été un succès et a permis de récolter 959€uros. Un grand merci à Mr Riclin, aux chefs d'établissements et aux bénévoles APF! Katia HIRTH

FETE DE QUARTIER

La Délégation Départementale participe à la vie citoyenne de son quartier en étant membre du Conseil de Quartier Vauban/Neppert/Sellier/Waldner, présidé par Roland Chaprier, conseiller municipal, et constitué d'habitants volontaires, de professionnels et d'associations du quartier. Le Conseil de Quartier est une instance consultative, qui a pour but d'améliorer le service public et la vie des habitants. Il permet de faire circuler des informations et de mener une réflexion au niveau du quartier.

Le Conseil de Quartier organise également la fête de quartier. Cette année, elle aura lieu le 29 juin de 11h30 à 17h sur l'espace de vie de la Caserne Lefebvre, réhabilitée en logements. Ce rendez-vous festif et convivial permet aux habitants de se rencontrer et de créer des liens autour d'animations pour tous. La Délégation participe à l'organisation de la fête de quartier et sera présente sur le site le 29 juin. Réservez cette date dans vos agendas pour venir découvrir notre quartier, rencontrer les habitant et participer aux nombreuses animations. Et si vous souhaitez vous investir et donner un peu de votre temps pour tenir un stand, merci de bien vouloir prendre contact avec la Délégation. (Le programme détaillé de la journée sera visible sur notre blog début juin.)

P'TITES ANNONCES

/ous **donnez**

- * A vendre SPECHBACH LE HAUT (68720) Maison architecte plain-pied, 1999 / 9 pièces - Excellent état. Pour 1 ou 2 familles + studio individuel installé. Convient aussi pour personne à mobilité réduite Agréable exposition Sud-Sud/Est.
- * Vend OPEL ZAFIRA 1,9 CDTI 120 COSMO PACK BV.AUTO DIESEL Année 2007 - 122000 KM. Peinture Métal Bleu Métropolitain. Nombreuses options, Attelage, Pavillon Aviation, jantes en alliage Cosmo Pack... Bon état général et entretien régulier. Vendu avec un jeu complet de roues équipées en pneus neige. Adaptation LE-NOIR disque accélérateur derrière le volant. Poignée de frein main droite à abaisser. 11500 €. Disponible mai 2013 en Alsace.

DECES

Paul BUHLER (de Vieux-Thann), adhérent et bénévole à l'APF, nous a quitté le 12 mars dernier. Amy CADARIO (de Masevaux), maman de Mathieu CADARIO, nous a quittée le 24 mars dernier. Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Infos Juridiques

RESSOURCES / PRESTATIONS:

L'AAH servie jusqu'au paiement effectif de la rente d'AT : Lorsqu'une personne bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) fait valoir son droit à un avantage de vieillesse ou d'invalidité, l'AAH continue à lui être servie, pour éviter

se ou d'invalidité, l'AAH continue à lui être servie, pour éviter toute rupture de droits, jusqu'à ce qu'elle perçoive effectivement cet avantage.

L'article 115 de la loi de finances pour 2013 étend cette mesure aux personnes allocataires de l'AAH qui font valoir leur droit à une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Les caisses d'allocations familiales (qui versent l'AAH) sont subrogées dans les droits des bénéficiaires pour récupérer les sommes trop perçues au titre de l'AAH

auprès des organismes payeurs des rentes d'accident du travail (article L821-1 CSS). Cette mesure est d'application immédiate.

TRANSPORT:

La carte d'invalidité n'autorise pas l'accès aux places de stationnement réservées.

La chambre criminelle a rappelé que l'accès aux places de stationnement réservées est strictement interdit à toute personne ne possédant pas de carte de stationnement. En l'espèce, une personne justifiait le stationnement sur une place réservée en présentant sa carte d'invalidité et une copie de sa demande de carte

de stationnement. Les juges ont motivé leur décision en indiquant qu'aucun document autorisant le stationnement sur ses emplacements n'avait été présenté au moment des faits, la carte d'invalidité ne pouvant se substituer à la carte de stationnement.

LEGS ET DONATIONS



Vous avez une question, un commentaire, ou vous désirez en savoir plus sur les successions?

Contactez nous,
Par téléphone:
03 89 46 49 36
Par mail:
dd.68@apf.asso.fr
Par courrier:
DD APF 68
70 rue des Merles
68100 MULHOUSE

Association des Paralysés de France 70 rue des Merles / 68100 MULHOUSE Tel : 03 89 46 49 36 / Fax : 03 89 66 42 51

dd.68@apf.asso.fr

« En Direct du 68 » continue sur notre blog :
http://dd68.blogs.apf.asso.fr/

Bulletin d'adhés	Pour souscrire une <i>cotisation familiale</i> dès aujourd'hui, merci de contacter votre délégation départementale.
À compléter et à retourner : Délégation Départementale APF du Haut-rhin Service Adhésions / Abonnements 70 rue des Merles - 68100 MULHOUSE	L'adhésion est individuelle
OUI, je souhaite (au choix) :	Nom :
☐ Adhérer pour 1 an à l'APF 25 € (montant de l'adhésion seule, sans abonnement)	N° d'adhérent (facultatif) :
Adhérer à l'APF et m'abonner pour 1 an au magazine <i>FAIRE FACE</i> au prix spécial de 47 € (au lieu de 58 €)	CP L L L L Ville:
et ☐ J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de :	Ci-joint mon règlement par : Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France Carte bançaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04 Carte bançaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04
Tarifs valables jusqu'au 31/12/2013. TOTAL de mon règlement : € Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une	Renseignements facultatifs: Numéro de téléphone :

Aaenda

AVRIL

- 05: rencontre du GAM (19h-22h/foyer St Etienne, Mulh.)
- 27 : Sortie Club Véhicules Anciens (Grp Thann-Mulhouse)
- 25 : Repas + Bateau-mouche à Strasbourg (Grp Colmar)
- 02, 16 et 30 : Atelier créatif à Colmar (14h à 17h)
- 10 et 24 : Atelier créatif à Mulhouse (14h à 17h)
- 20 : Rencontre Groupe SEP (15h-16h30 à la DD)
- date à définir : Réunion du Conseil Départemental
- 11 : Réunion du Groupe ressources
- tous les lundis : Atelier Théâtre en alsacien (14h30 à 17h)

MAI

- 03 : rencontre du GAM (19h-22h/foyer St Etienne, Mulh.) 22 : Rencontre Groupe SEP (15h-16h30 à la DD)
- 23 : Pique-nique + calèche (Grp Thann-Mulhouse)
- 30 : Pigue-nique au Zoo de Bâle (Grp Colmar)
- 07 et 21: Atelier créatif à Colmar (14h à 17h)
- 15 et 29: Atelier créatif à Mulhouse (14h à 17h)
- 18: Rencontre Groupe SEP (15h-16h30 à la DD)

- date à définir : Réunion du Conseil Départemental
- : Réunion du Groupe ressources
- 06 : Réunion du Comité de rédaction du BD
- tous les lundis : Atelier Théâtre en alsacien (14h30 à 17h)
- 16 : Rencontres « Initiatives Jeunes Collégiens » (Colmar)
- Du 25 mai au 02 juin : Fête du Sourire

<u>JUIN</u>

- 07: Rencontre du GAM (19h-22h/foyer St Etienne, Mulh.)
- 27 : Visite d'une chocolaterie (Grp Colmar)
- 20 : Repas avec Grp Colmar (Grp Thann-Mulhouse)
- 04 et 18: Atelier créatif à Colmar (14h à 17h)
- 12 et 26: Atelier créatif à Mulhouse (14h à 17h)
- tous les lundis : Atelier Théâtre en alsacien (14h30 à 17h)
- date à définir : Réunion du Conseil Départemental
- 13 : Réunion du Groupe ressources
- 26: Repas de fin de saison (groupe ressources)
- 16: Marché aux Puces APF (parking CRM)

NOUS NOUS TENONS A VOTRE DISPOSITION POUR PLUS DE DETAILS SUR NOS ACTIVITES

L'APF en images



Agnès Geiger, adhérente APF



Etats Régionaux de l'Inclusion: intervention de Marcel NUSS





Etats Régionaux de l'Inclusion: accueil assuré par les bénévoles de la délégation



Le Groupe Musical Clair de Lune, et l'Association des Paralysés de France Délégation 68, ont le plaisir de vous convier à une grande soirée qui sera donnée au Théâtre Municipal de Colmar le 28 mai à 20h30.

Ce concert spectacle réunira l'ensemble des musiciens chanteurs et chanteuses de l'Orchestre au profit au profit de l'Association de Personnes handicapées « SIGI TE MÖGO SÖN » et du peuple malien de la région de Mopti.

Nous tenons à vous informer que les artistes se produiront gratuitement et que les recettes de la soirée seront versées intégralement à cette cause.

En espérant que vous serez sensible à cette initiative et que nous pourrons vous compter parmi les participants!

Site du Clair de Lune est http://www.leclairdelune.org

Réservations au 03 89 20 29 02, aux heures d'ouverture de la caisse, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. Mail : reservation.theatre@villecolmar.com



APPEL A DONS



Comme vous le savez, nous organisons 2 fois par an une bourse aux livres. Afin d'alimenter en permanence notre stock, nous faisons appel à votre générosité! Nous avons terriblement besoin de livres pour ENFANTS...

D'avance merci pour votre soutien!

Si vous avez un fauteuil roulant, en bon état, dont vous ne vous servez plus, vous pouvez en faire don à l'APF afin qu'il ait une seconde vie. Nous avons sans cesse des demandes de prêt ou de don. D'avance merci pour votre soutien!



LE COIN LECTEURS

« AUTRE-MONDE » de Maxime Chattam

Célèbre auteur de romans policiers très « gores » (L'âme du Mal, Les Arcanes du Chaos, etc...), Chattam s'est lancé dans une saga de 7 livres (les 2 derniers sont à paraître). C'est l'histoire de trois ados new-yorkais qui, suite à une « Grande Tempête », découvrent leur pays et le reste du monde complètement transformé. Les adultes sont devenus des êtres cruels et les enfants doivent s'organiser pour survivre dans cet univers hostile. Au fil des tomes, Matt, Tobias et Ambre l'explo-

MAXIME CHATTAM AUTRE MONDE 1-Musecido Tron

rent pour trouver la cause exacte de ces bouleversements planétaires. En fin de compte, on oscille entre le conte initiatique pour adolescents et la science-fiction. La magie de cette œuvre vient de son originalité et de celle de son auteur qui accompagne toujours ses fans sur son blog (maxime.chattam.com) de manière interactive (types de musiques qui l'ont inspiré, participation des lecteurs, etc...)

Rubrique FriFri

Deux bébés viennent de naître. L'un demande à l'autre :

- -Tu es une fille ou un garçon?
- -Je suis une petite fille...et toi?
- -Moi, je ne sais pas!
- -Baisse ton drap, je vais te dire ce que tu es.
- Il baisse son drap....
- -Baisse le plus bas, je ne vois pas!
- Il enlève tout le drap et la petite fille s'exclame :
- -T'es un garçon ! Regarde, tu as deux petits...chaussons bleus !

Des parents expliquent à leur petite fille qu'elle va avoir un petit frère :

- -Comment tu veux qu'on appelle ton petit frère?
- -Autorail!
- -Pas facile à porter comme prénom!
- -Et alors, vous croyez que Micheline c'est facile?

Un gendarme fait stopper une automobiliste.

- -Vous n'aviez pas vu que le feu était passé au rouge ?
- -Si, c'est vous que je n'avais pas vu!

La recette de FriFri

TARTE AU CHOCOLAT

Ingrédients:

200gr de chocolat à 70% de cacao - 3 jaunes d'œufs - 1 œuf entier - 50gr de sucre - 125gr de beurre demi-sel mou *Pour la pâte à tarte :*

240gr de farine - 120gr de beurre demi-sel mou - 80gr de sucre glace - 1 œuf moyen - 40gr d'amandes en poudre

Commencer par la pâte : mélanger farine, beurre, sucre et amandes, ajouter ensuite l'œuf et pétrir. L'étaler sur 2 cm d'épaisseur, l'envelopper dans un film alimentaire et la mettre au frais pour 2 heures

Préchauffer le four à 180° th 6

Sur une plaque à four, mettre du papier de cuisson et poser un cercle de pâte de 24 cm de diamètre, pâte qu'il faut fariner et déposer délicatement pour qu'elle ne casse pas. Faire un rebord tout autour et mettre 10 minutes au four, la sortir et laisser le four allumé.

Faire fondre le chocolat au bain-marie, couper le beurre en morceaux. Hors du feu, incorporer le beurre au chocolat fondu, mélanger pour lisser le tout. Fouetter un peu les trois jaunes d'œufs, l'œuf entier et le sucre dans un saladier et ajouter le chocolat fondu.

Verser le tout sur la pâte et remettre au four pour 15 minutes Déguster tiède, c'est encore meilleur!

SCHENKELE - CUISSOTS carnaval

Pour la préparation et la cuisson : Compter entre 2 et 3 heures

400gr de farine - 200gr de sucre -100gr d'amandes moulues - 30gr d'amandes concassées - 5 œufs - 60gr de beurre - 2 pincées de sel - 2 cl. à soupe de jus de citron - sucre glace ou mélange sucre-cannelle

Mélanger les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange mousse, ajouter le beurre, la farine, les amandes, le sel et le jus de citron, bien mélanger.

Laisser reposer au moins 2 heures au frigo.

Prendre une petite quantité de pâte (la valeur d'une demi-cuillère à soupe) et rouler-la entre vos mains farinées pour former des genres de petites saucisses ou cuisses!

Faire dorer dans une friture bien chaude, laisser refroidir e puis saupoudrer de sucre glace ou rouler dans le mélange sucre-cannelle!